



# L'atelier

Créatif et solidaire

Ne jetez plus, on récupère !

**RECYCLER, TRIER, VALORISER**

venez nous retrouver pour déposer ou acheter  
5, rue Paul Painlevé à Croix-Sainte, Martigues

Retrouvez  
les informations  
sur [paysdemartigues.fr](http://paysdemartigues.fr)



DÉPARTEMENT  
**BOUCHES  
DU-RHÔNE**



MAIRIE DE  
**AIX  
MARSEILLE  
PROVENCE**

TERRITOIRE  
PAYS  
DE MARTIGUES

L'ambition de notre Territoire a depuis toujours été celle de servir les hommes et les femmes qui y vivent et y travaillent. Construire un Territoire solidaire, voilà l'objectif qui anime nos politiques coordonnées et qui constitue la singularité du Pays de Martigues.

Cette ressourcerie, cet *Atelier*, vient compléter la chaîne de nos dispositifs élaborés dans le cadre du Service Public, au bénéfice de toute la population.

Notre société est aujourd'hui soucieuse de nouvelles pratiques de consommation plus vertueuses, plus économes de nos espaces et de nos ressources naturelles, de moindre empreinte sur notre planète, lui assurant une meilleure durabilité. C'est à ces nouvelles thématiques, de développement durable, d'économie circulaire, de circuits courts, que nous avons souhaité répondre par la création de cet Atelier.

Grâce à cette ressourcerie, nous actionnons plusieurs leviers :

- l'emploi au travers du chantier d'insertion, qui favorise l'accès à de vrais métiers,
- la réduction des déchets, par la 2<sup>ème</sup> vie ou le recyclage créatif d'objets défectueux ou obsolètes,
- la vente à prix accessibles à tous, de tout ce qui permet d'avoir un chez soi confortable.

Le Petit Atelier, installé l'année dernière à Jonquières, a révélé la pertinence de notre démarche. Désormais, avec ce bâtiment, nous franchissons une nouvelle étape. Deux équipements publics, l'Atelier et la déchetterie, sont déjà répertoriés dans le schéma directeur d'aménagement et de développement du Chenal de Caronte.

Nous pouvons être tous fiers de la concrétisation de ce projet, parce qu'il est l'émanation de ce que peut la puissance publique, ici en l'occurrence le Pays de Martigues, quand la volonté politique rencontre la détermination d'acteurs publics, de citoyens, de travailleurs, tous guidés par l'intérêt général.

Gaby Charroux  
Président du Pays de Martigues

## POURQUOI DONNER ?

En nous confiant les objets dont vous n'avez plus l'utilité, **vous effectuez un geste dont l'impact est à la fois social, solidaire et environnemental !**

Vous participez à l'activité **d'un chantier d'insertion** qui embauche des personnes éloignées de l'emploi pour permettre leur insertion professionnelle durable. Ce chantier est un acteur local du monde économique ; il crée sur le territoire des emplois peu qualifiés, non délocalisables, à destination des publics en difficulté.

Les métiers que nous pratiquons ? La réparation, l'embellissement puis la vente des objets récupérés.

Vous contribuez activement à la **réduction des déchets et au développement d'une économie circulaire**, en offrant une seconde vie à vos objets. Avec ce geste, vous rallongez la durée d'usage des objets, votre impact environnemental est capital !

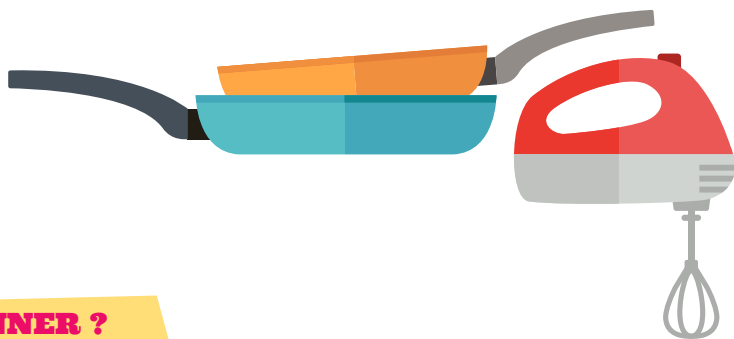
Vous **créez du lien entre les habitants** à travers des objets qui vont changer de propriétaire. Vous soutenez **l'action de lutte contre la pauvreté** en permettant la revente à prix solidaire, pour que tous puissent s'équiper.

## QUOI DONNER ?

Meubles, petits électroménagers, multimédia, vaisselle, bibelots, luminaires, cadres, livres, cd-dvd, jouets et jeux, articles de puériculture, bijoux, sacs, outillage, jardinerie, vélos.

Attention : **nous ne collectons pas** le textile, les denrées alimentaires, les matelas usagés, les sanitaires (WC, bidets ...), les cosmétiques, les pneus et batteries de voiture, les plantes, les gravats, les produits dangereux (déchets toxiques, bouteille de gaz, médicaments ...), les équipements fonctionnant exclusivement au gaz ou à l'essence.  
**Pour ces produits, rendez-vous en déchèterie.**

**Pour le textile, nous vous invitons à vous rapprocher des associations locales spécialisées dans leur collecte.**



## COMMENT DONNER ?

- Apports volontaires à l'Atelier
- Collecte sur rendez-vous au domicile des habitants (prestation payante, nous contacter)
- Collecte à la déchèterie de Croix-Sainte en présence de nos salariés deux jours par semaine

## VISITES, ATELIERS ET ANIMATIONS

Actrice du développement durable, l'Atelier sensibilise également ses publics à la réduction des déchets et aux gestes éco-citoyens, notamment au travers d'ateliers, de visites et d'animations.

## QUI SOMMES-NOUS ?

**L'Atelier** est géré par **Les Chantiers du Pays de Martigues**, association qui œuvre depuis 2004 dans le domaine de l'insertion sur le territoire du Pays de Martigues. Agréée Atelier Chantier d'Insertion, l'association embauche des personnes éloignées de l'emploi et les aide dans leur insertion sociale et professionnelle.

Elle emploie et forme ses travailleurs dans quatre domaines d'activité : bâtiment, espaces verts et forestiers, nettoyage de locaux, restauration.



## **NOUS CONTACTER, NOUS TROUVER :**

### **L'Atelier**

5 rue Paul Painlevé

13500 Martigues

04 42 09 72 15

ressourcerie@chantierspaysmartigues.org

En bus : bus Ulysse 31, arrêt Charles Moulet

Parking gratuit

### **Horaires :**

#### **Dons :**

**L'Atelier** : lundi, mardi, jeudi, vendredi :

9h-12h / 12h30-15h30 & mercredi et samedi : 9h-12h / 13h-17h30

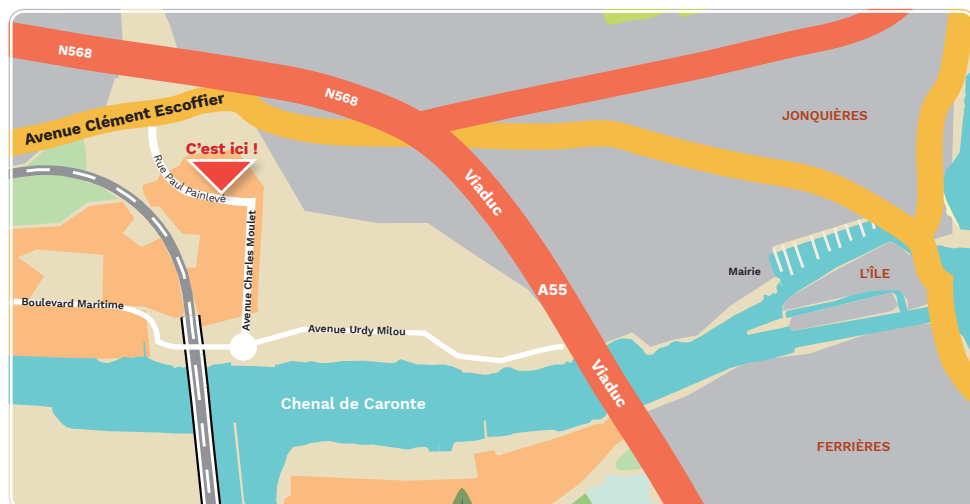
#### **Boutique :**

**L'Atelier** : mercredi et samedi : 9h-12h / 13h-17h30

#### **Pour le petit mobilier :**

**Le Petit Atelier**, 16 rue Gambetta, 13500 Martigues

est ouvert les mercredis, jeudis et samedis de 9h à 12h30



Zoom sur le nord de Martigues et l'emplacement de l'Atelier

## **UN PROJET QUI EXISTE GRÂCE AU PARTENARIAT**

### **Le Pays de Martigues :**

initiative du projet, propriétaire des locaux,  
partenaire opérationnel

### **Les Chantiers du Pays de Martigues :**

gestionnaire de l'Atelier,  
sous convention avec le Pays de Martigues

**La DIRECCTE :** partenaire financier pour les postes  
et le démarrage, convention IAE

### **Le Département des Bouches-du-Rhône :**

partenaire financier pour les postes et le démarrage,  
aide au tutorat

### **L'Association régionale des ressourceries :**

accompagnement de l'association, formation

### **Le Réseau national des ressourceries :**

accompagnement du territoire et de l'association, formation

